

juillet 2022

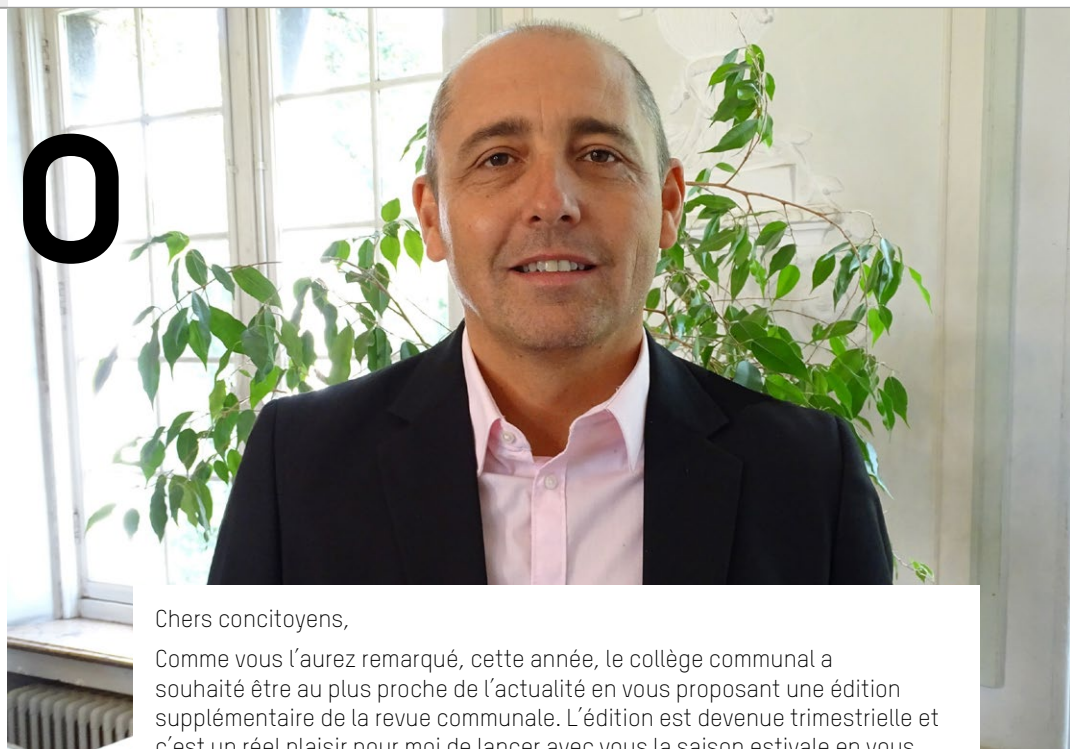
Bulletin communal de la ville de Fontaine-l'Évêque

FE contact

Fontaine-l'Évêque | Forchies-la-Marche | Leernes

www.villedefontaine.be

édito



Chers concitoyens,

Comme vous l'aurez remarqué, cette année, le collège communal a souhaité être au plus proche de l'actualité en vous proposant une édition supplémentaire de la revue communale. L'édition est devenue trimestrielle et c'est un réel plaisir pour moi de lancer avec vous la saison estivale en vous souhaitant tout d'abord de merveilleuses vacances ensoleillées.

L'occasion de vous rappeler les différents stages pour vos enfants organisés par nos services et partenaires communaux. Vous trouverez au fil de nos pages et dans la rubrique agenda les rendez-vous incontournables de votre été. Cette année, le 21 juillet aura une couleur un peu plus festive, au-delà de la célébration traditionnelle qui se tiendra au château Bivort. Un « réveillon de la fête nationale » sera organisé par le comité des fêtes (FLEvents).

Les concerts se poursuivront en soirée.

La Culture sera aussi à l'honneur à travers l'été au château organisé par le Centre culturel, mais aussi le festival Scène sur Sambre à l'abbaye d'Aulne où vous pouvez bénéficier de réductions en tant que citoyens fontainois. Enfin, ne manquez pas le retour de la brocante de Leernes, l'une de nos fiertés locales, le 18 septembre prochain et la seconde édition du Jogging Solidaire organisé par le CPAS le 17 septembre.

Nous vous invitons également à penser à la rentrée scolaire de vos enfants en consultant les sites de nos écoles communales et de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole pour laquelle nous consacrons dans ce numéro une page événement en l'honneur de son cinquantième anniversaire. Nous souhaitons un excellent anniversaire à toute l'équipe de l'Académie et encore de nombreuses bougies sur le gâteau afin de faire germer nos graines de talents dans l'entité et au-delà. Je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement de votre été afin de recharger les batteries. Au plaisir de vous rencontrer sur nos différents événements.

Votre Bourgmestre,
Gianni GALLUZZO

sommaire

	Page 3	Avis à la Population
	Pages 5-7	Travaux et Cadre de Vie
	Pages 8-9	L'Événement
	Page 10	Enseignement
	Page 10	Insertion, Emploi, Citoyenneté
	Page 13	Personne Handicapée
	Pages 14-15	Culture
	Page 16	Associatif
	Page 17	Finances Communales
	Page 18	Agenda

RAPPEL DES COMPÉTENCES DU COLLÈGE COMMUNAL



Gianni Galluzzo,
Bourgmestre,
Aménagement du territoire, Urbanisme,
Rénovation urbaine, Communication,
Propreté publique, Parcs, Jardins, Tutelle
CPAS, Tutelle de la province, Travaux,
Police, Sécurité, Plan d'urgence



Barbara Osselaer,
Personnes handicapées, Troisième âge,
Cimetières, Informatisation communale,
Petite enfance, Crèche, Vie associative,
Fonction publique, Famille, Plan de
cohésion sociale



Philippe D'Hollander,
Finances, Taxes, Budget, Bonne
gouvernance, Etat civil Population,
Cultes et laïcité, Intercommunales



Christine Bruyère,
Enseignement, Démocratie participative
et éducation permanente, Comités de
quartier, Energie, Marchés circuit court,
Mobilité, CCATM, Développement durable,
cadre de vie et PCDN, Agriculture et
ruralité, Bibliothèques, Groupements
patriotiques



Gianfranco Augello,
Sports, Folklore, Coordination des fêtes,
Intégration, immigration, Egalité des
chances, Extra scolaire, maison des
jeunes, centre de vacances



Sophie Mengoni,
Emploi, Tutelle ALE, Commerces,
Tourisme, Coopération internationale,
Le marché, Affaires économiques et
économie sociale, Accueil des PME et
des nouveaux investisseurs, Logement
et AIS



Michele Siciliano,
Président du CPAS avec compétences
scabinales : Lutte contre la précarité
énergétique, Culture, Patrimoine, Tutelle
sur l'ASBL La Géode, Plan stratégique de
sécurité et de prévention, Santé, Bien-
être animal

NOUVEAU : SERVICE ACCUEIL

Un service accueil est opérationnel à la Ville de Fontaine-l'Évêque. Celui-ci se situe dans le premier bureau de droite, après la porte d'entrée du Château Bivort.

L'agent du service accueil orientera vos différentes demandes. Une adresse mail est également accessible : accueil@villedefontaine.be

LA ZONE DE POLICE DES TRIEUX PRÉSENTE SON RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Message de la Zone de Police : Nous ne dérogeons pas à la tradition de la rédaction du rapport d'activités annuel. Ce rapport traite, page après page, de diverses thématiques et notamment : la stratégie du corps, les nombreux projets aboutis, le plan bien-être et sécurité, le déploiement de nos trois directions que sont les ressources, les opérations et le judiciaire. Sans oublier, et non des moindres, le suivi des priorités du Plan Zonal de Sécurité 2020-2025. Notons encore l'importante diminution de la criminalité sur le territoire de la zone de police, rendue possible grâce au travail assidu de l'ensemble de nos collaborateurs. Nous terminons par un bref aperçu des projets pour 2022. Dès le 02/06/2022, notre rapport sera lisible sur notre site Internet www.police.be/5336

DÉRATISATION

Une campagne de dératisation de la commune sera entreprise la semaine **du lundi 10/10/2022 au vendredi 14/10/2022**. ANTICIMEX effectuera le traitement

- de tous les biens communaux
- des bâtiments privés (uniquement sur demande - à l'exclusion des entreprises en général)

Pour toute réservation, s'adresser au secrétariat du service des travaux au n° 071/548131.

BROCANTE DE LEERNES

La Brocante de Leernes est de retour le dimanche 18 septembre, de 8h à 18h. Plus de 500 exposants sont attendus. Concert de la Société Musicale Leernoise à 11h ; Réservation obligatoire avant fin juillet (emplacement 3€/mètre) : brocantedeernescentre@gmail.com - 0498/14.58.41 (par SMS uniquement).

Primes à l'installation : Introduisez votre candidature!

Vous avez un projet d'installation commerciale à Fontaine-l'Évêque?

Des aides sont mises en place

Prime à l'installation: 150 €/mois
Prime d'aide: 50% des investissements réalisés (plafond 3000 euros)

OPEN SHOP

071/54.81.69.
economique@villedefontaine.be

Infos et conditions d'éligibilité: www.villedefontaine.be

Une information de Sophie Mengoni, Echevine.

CPAS: DE L'EAU DANS LE GAZ POUR VOS FACTURES ? 2 JOURS POUR COMPARER !

Vous avez des questions sur votre contrat d'énergie ou sur votre facture ? Vous voulez savoir si vous bénéficiez du tarif le plus avantageux ?

Le CPAS vous propose 2 journées de comparaison des contrats gaz et électricité, sur rendez-vous, les 25 août et 22 septembre. Prise de rendez-vous : guillaume.lancelin@villedefontaine.be - 071/54.88.16.

COMMENT DIMINUER SA FACTURE ENERGETIQUE ?



1. ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT : Coopérative Corénove

La Commune met à la disposition des citoyens un service gratuit d'aide à la rénovation énergétique de votre maison. Ce service proposé par la coopérative Corénove consiste à vous accompagner personnellement dans vos démarches pour faire des demandes de prix et pour vous aider dans vos demandes de subsides. Ces investissements vous permettront de rapidement réduire vos factures d'énergie.

Renseignements au 071/549850 ou loic.redant@villedefontaine.be ou directement chez Corenove à info@corenove.be

Ou lors des séances d'information :

Mardi 11 octobre 19 h à l'école Carpin

Samedi 15 octobre 14h30 à l'école André Bienfait

Jeudi 20 octobre 19h à l'école des Trois Bonniers

2. DES AUDITS GRATUITS POUR ANALYSER VOTRE HABITATION !

Avec l'aide de la Wallonie via le programme POLLEC, la Commune propose de prendre en charge le coût des audits énergétiques en faveur des citoyens de Fontaine-l'Évêque qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique. Cet audit vous permettra de vous indiquer les travaux prioritaires à réaliser et d'avoir accès à une série d'aides régionales pour vous aider dans vos travaux.

Renseignements au 071/549850 ou loic.redant@villedefontaine.be

Le règlement et le formulaire : <https://www.villedefontaine.be/ma-ville/l-administration/travaux-et-cadre-de-vie/pole-cadre-de-vie/energie/des-aides-pour-vos-travaux>



AMÉNAGEMENT DU RUCHER COMMUNAL

Le rucher communal géré par le PCDN, est situé au pied du Terril du Calvaire.

A l'initiative du PCDN et en collaboration avec le Département Travaux et Cadre de Vie, la ville a installé un abri pour les ruches.

Pour rappel, il vous est loisible d'installer une ruche au sein du rucher communal.

Pour toute information, veuillez prendre contact avec le Service Environnement au 071/54.98.08

LA SEMAINE MOBILITÉ REVIENT, DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

Le Département Travaux et Cadre de vie propose une série d'animations dans le cadre de la semaine de la mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre. Au programme : Une balade à vélo sera organisée le samedi 17 septembre, à 14h à l'Espace Nicolas. Une initiation au roulage à vélo en plein trafic sera organisée au même moment. Elle sera donnée par Mobil'actif : 10 places, pour des adultes avec connaissance du code de la route et sachant rouler à vélo. Les inscriptions doivent se faire à l'adresse loic.redant@villedefontaine.be

Le dimanche 18 septembre, à 14h, se déroulera le départ de la balade pédestre avec les randonneurs fontainois. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour cette activité. Une animation « test de vélos électriques » sera proposée sur le marché le mercredi 21 septembre.



CONCOURS FAÇADES FLEURIES 2022

Nous lançons comme chaque année, le concours façades fleuries afin de rendre notre cadre de vie accueillant, décent, favorable à la quiétude et offrir de la nourriture à nos pollinisateurs.

Cette année, nous demandons à nos participants de planter un maximum de plantes vivaces indigènes, un élément primordial à la décision du jury. Pour ce faire, la liste des espèces plantées par chaque participant sera demandée.

Pour vous aider dans vos choix, une liste d'espèces indigènes est disponible auprès du service Environnement.

Pour vous inscrire :

Nous renvoyer le coupon ci-dessous dûment complété par mail à alain.gunwisa@villedefontaine.be

Prendre contact avec le Service Environnement au 071/54.98.08 ou par mail alain.gunwisa@villedefontaine.be



LES TERRILS DU PÉTRIA ET DU CALVAIRE : EN ROUTE POUR LE STATUT DE RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE

Les terrils du Calvaire et du Pétria communiquent via un cordon boisé installé sur une ancienne voie ferrée désaffectée. Situé en limite ouest de l'agglomération de Fontaine-l'Évêque, le terril du Pétria (siège n°1 de la S.A. Charbonnages de Fontaine-l'Évêque) couvre environ 27 ha au nord de la route de Mons (N90). Le second, connu sous le nom de terril du Calvaire (ou siège n°2 de la S.A. Charbonnages de Fontaine-l'Évêque) couvre environ 10 ha et se trouve entre le terril du Pétria et le ruisseau du Piéton. Les 2 terrils ainsi que l'emprise de l'ancienne voie ferrée les reliant, appartiennent à la Ville de Fontaine-l'Évêque depuis 1995.

Les terrils du Pétria et du Calvaire forment un ensemble qui mérite de bénéficier du statut de RND. Les informations biologiques récoltées par le projet Interreg Destination Terrils et le DEMNA constituent une base solide pour le dossier de création de RND.

Une convention sera signée avec le Département Nature et Forêt qui s'attèle à la rédaction d'un plan de gestion en vue d'introduire le dossier fin de cette année, dossier qui doit contenir l'avis scientifique du DEMNA, la convention de mise à disposition des terrains et la cartographie précise du périmètre de la RND.

« Façades fleuries 2022 »

Le passage du jury s'effectuera entre le 15 et le 30 juillet 2022.

La remise des prix se déroulera le jour de la journée de l'arbre le samedi 26 novembre 2022.

Nom :

Prénom :

Adresse (rue, numéro, code postal, commune) :

Adresse email :

Téléphone/gsm :

Catégorie à cocher :

- façade et/ou jardin maison mitoyenne à gauche et/ou à droite ;
- façade et/ou jardin maison 4 façades
- ferme
- commerce

J'autorise l'administration communale à utiliser mes données personnelles en vue de me contacter lors des prochains concours façades fleuries.

- Oui
- Non

Ce coupon est à renvoyer impérativement par mail à alain.gunwisa@villedefontaine.be

VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES COMMUNAUX : RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Depuis l'interdiction de recourir aux pesticides, nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés en matière d'entretien de nos cimetières communaux.

Nos allées sont en graviers gris ou rouges et les monuments sont généralement en granit ou en pierre, ce qui laisse peu de place pour de la végétation autre que les fleurs déposées par les familles.

Vous êtes nombreux, et nous le comprenons, à nous faire part de votre mécontentement par rapport à la présence de mauvaises herbes ou végétations spontanées présentes dans les allées, via les réseaux sociaux ou directement via nos services internes.

L'Administration Communale a fait le choix de végétaliser les allées secondaires pour concentrer ses efforts de désherbage dans les allées principales.

Si nous comprenons vos remarques par rapport aux indésirables présents entre les tombes, nous ne pouvons accepter que certains réduisent les efforts de nos ouvriers en ne respectant pas le règlement communal, en propageant des informations erronées ou encore en reportant la faute sur la Commune.

Ainsi, il nous est apparu important de vous rappeler quelques points importants repris dans notre règlement :

- Il est interdit d'utiliser des produits phyto ou tout autre produit naturel (type vinaigre) n'ayant pour objectif que de supprimer toute végétation en ce compris celle issue de la végétalisation ;
- Il est interdit de déposer des fleurs, bacs et autres objets dans les allées végétalisées ;
- L'entretien des sépultures et des entre-tombes **est à charge** des familles et non de la Commune. Les fossoyeurs ne sont pas là pour pallier les désordres sur et autour des tombes ;
- Les chardons doivent être enlevés avant floraison ;
- Les mauvaises herbes présentes sur et autour des tombes doivent être enlevées **par les familles** ainsi que les fleurs mortes présentes sur les sépultures.

Nous vous informons que toute sépulture déclarée en défaut d'entretien peut faire l'objet d'un affichage et redevenir propriété communale.

Pour rappel, une sépulture en défaut d'entretien est une sépulture dont l'état est de façon permanente, malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine, **dépourvue de nom** ou dépourvue des signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement communal.

Nous portons à votre connaissance que de nombreux projets d'embellissement sont à l'étude.

C'est grâce à ces projets et à une collaboration entre les citoyens et les agents communaux que nous ferons de nos cimetières des lieux de mémoire respectueux de nos défunts.





LES 50 ANS DE L'ACADÉMIE

L'Académie de Musique et des Arts de la Parole célèbre son demi-siècle d'existence. Retour sur quelques grands moments qui ont jalonné ces cinq décennies.

Année 1971. Alors que les célèbres musiciens Louis Armstrong et Jim Morrison ainsi que le non moins illustre compositeur Igor Stravinsky tirent leur révérence, un événement musical se produit à Fontaine-l'Évêque. Sous l'impulsion d'Auguste De Dobeleeer, un enseignement est créé au sein de l'école Léo Collard pour y dispenser des cours de solfège, de piano, de chant, de guitare et de violon. Son fils Jean, organiste et premier prix de contrebasse, reprendra le flambeau de 1972 à 2009. En 1973, les cours de musique de Fontaine-l'Évêque sont officiellement reconnus comme Académie.

Au fil des années, les cours se multiplient et plusieurs pointures du domaine musical fréquentent successivement l'Académie. Citons par exemple Marcel Vana, baryton et prof de chant, Camille Georges, pianiste, Aurore Rinchon au chant. Parmi les petites élèves, une fêrue de piano ne sait pas encore qu'elle y fera carrière des années plus tard. Elle se nomme Laurence Dumonceau et dirigera par la suite l'Académie à partir de l'année 2009. « J'ai commencé la musique à l'âge de six ans, j'ai suivi des cours pendant dix ans à l'Académie avant de m'inscrire au Conservatoire pour devenir professeur de piano en 1998 et

directrice de l'établissement au départ à la retraite de M. De Dobeleeer », confie Laurence Dumonceau. Parmi les événements marquants, la directrice retient notamment des échanges avec l'Académie de Bouillon qui ont donné lieu à différents concerts, des ballets mis en place dans la salle des fêtes mais aussi l'animation musicale des Noces d'Or durant plusieurs années. L'Académie déménage à l'école de la Pierre aux Fontaines dans les années 2010.

Une comédie musicale en préparation

Aujourd'hui encore, de nouveaux cours font leur apparition. Ce fut le cas des cours de théâtre qui se sont développés mais aussi, plus récemment, d'un cours de tambour de gilles. Un regret ? « Depuis un décret de 1998 et les choix qui ont été posés à l'époque par l'organisation, nous ne pouvons plus ouvrir des cours de danse », dit Laurence Dumonceau. « Bien sûr, nous aimerions disposer de nos propres bâtiments pour pouvoir aménager nos classes en fonction des cours mais il faut reconnaître que nous bénéficions d'un meilleur confort qu'auparavant », souligne la directrice. Pour fêter comme il se doit cet anniversaire particulier, l'Académie prépare un grand projet de comédie musicale, inspiré d'un film de Disney, qui mettra en avant différents talents de chant, de musique et de théâtre, bien évidemment.



Mémoires d'une prof de chant !

Cécile Bolle est l'une des plus anciennes enseignantes de l'Académie. Elle a commencé sa carrière à Fontaine-l'Évêque en 1989, en tant que professeure de chant. Diplômée du Conservatoire de Bruxelles et de Mons, elle a aussi parfois malgré elle rempli le rôle d'assistante sociale ! « J'ai vu beaucoup de personnes différentes tout au long de ma carrière. Ce qui fait la particularité de l'Académie de Fontaine, c'est le côté familial et la proximité. Les élèves qui suivent mes cours n'ont pas la même approche que ceux qui apprennent un instrument puisque leur instrument est leur voix. Beaucoup d'émotion se dégage donc et je ressens très vite quand une personne est contrariée », dit l'enseignante.

Aux jeunes et aux moins jeunes, Cécile Bolle enseigne différentes techniques qui ont fait leur preuve. « Le plus difficile est d'apprendre la respiration. Je me base sur une technique allemande et l'articulation a une importance capitale pour moi », ajoute-t-elle. Avec les années, des vagues et des modes influencées par des émissions de télécrochet ont poussé le public à suivre des cours de chant. « Il y a eu la période qui a suivi le film Les Choristes, puis celle de la Star Ac », sourit l'enseignante qui est également directrice artistique du Studio Lyrique au PBA de Charleroi...où il n'est pas rare de croiser certains élèves de Fontaine-l'Éveque.



A L'ACADEMIE DE MUSIQUE DE FONTAINE L'ÉVÊQUE



L'académie de Musique de Fontaine-l'Évêque a célébré la Fête des Mères le mercredi 11 Mai 88 en la salle des fêtes de Fontaine en présentant devant une salle comble, une audition de qualité mettant en valeur le talent de tous les jeunes élèves de cette Académie. Le public a pu applaudir les jeunes des différentes sections, depuis les plus petits des classes de solfège préparatoire, jusqu'aux jeunes instrumentistes (des classes de guitare, violon, trompette, saxophone, flûte, percussion etc...), en passant par les classes de chant d'ensemble,

de diction et les danse rythmique qui présenteront ballets appréciés par les spectateurs. Un tout grand brèves, à leurs parents et à Monsieur Jean Duray, Directeur de l'Académie de Musique, pour la réussite de ce spectacle qui en était encore le début. La musique de Fontaine-l'Évêque porte la marque de la diversité des activités enseignées à l'Académie.



Le Lion's Club de Fontaine-l'Évêque a offert une chaîne hi-fi à l'école de musique



Il régnait une animation toute particulière à l'école de musique de la Cité des Clouiers l'autre soir... Et pour cause ! Le Lion's Club local, qui est jumelé avec le Lion's Club français de Montreuil-sous-Bois, a réuni dans le cadre de l'action culturelle deux clubs, une réunion musicale à l'école de musique. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de MM. Depaquitte, bourgmestre, Christian Daubie, secrétaire générale au Conseil Régional Wal-

lon, Duray commissaire d'arrondissement, Bienthal, échevin, Boteux, Destrie, président du Conseil culturel fontainois. Elle devait être agrémentée d'une conviviale audition avant la remise proprement dite de la chaîne au piano et en dédicace par M. Gérard Jourdain, président du Lion's Club fontainois, à M. Jean De Dobebeer, le directeur de l'académie de musique de Fontaine-l'Évêque. Elle est particulière-

ment destinée à la section diction à la fois dans un but didactique et de service. Le club fontainois participe, en effet, à la constitution d'une bibliothèque sonore pour les aveugles et la section diction s'est proposée de lui enregistrer des livres destinés à cette bibliothèque et, plus particulièrement, des élèves pour enfants car ce genre d'ouvrages n'est pratiquement pas représenté dans les collections actuelles.

(M.S.)

UN SERVICE CITOYEN DANS UNE ÉCOLE ? C'EST POSSIBLE



Découvrez le témoignage d'Alison, jeune en Service Citoyen à l'école Léo Collard de Fontaine-L'Évêque. Le Service Citoyen est un programme accessible à tous les jeunes entre 18 et 25 ans. Quel que soit leur niveau d'études, de formation ou d'expérience, les jeunes s'engagent durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires. Ils bénéficient d'un accompagnement individuel, d'une indemnité journalière de 10€/jour cumulable avec les allocations du Forem ou du C.P.A.S. ainsi que de temps d'échanges et de formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco- consommation, communication, interculturalité et bien d'autres).

Les missions proposées aux jeunes sont très variées : apporter son aide dans une école, dans un théâtre, organiser des événements dans une maison des jeunes, réaliser des reportages radio, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos, dans une ferme pédagogique ou encore participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes. En bref, c'est une super occasion de se forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et de se former tout en s'investissant dans un projet passionnant !

Ayant quelques mois de libres entre deux projets, Alison a souhaité faire son Service Citoyen dans un domaine qu'elle connaît bien : « *J'ai choisi une mission dans une classe d'école maternelle car je suis puéricultrice de formation et j'avais envie d'acquérir de l'expérience dans le milieu scolaire* ».

Elle a trouvé sa voie : « *Tout me plaît dans ma mission. J'aime m'occuper des enfants et les aider dans les activités. Ça m'apporte une expérience en plus et je rencontre d'autres jeunes grâce au Service Citoyen. C'était intéressant aussi de passer le Brevet européen des premiers secours (BEPS) via le Service Citoyen car cela peut vraiment m'être utile dans ma formation* ».

« *Alison apporte énormément au quotidien, c'est une grande aide dans les différents ateliers* », ajoute Anne, sa tutrice qui est l'institutrice de la classe.

Chaque année, plus de 1000 jeunes Belges s'engagent dans un Service Citoyen. Différentes promotions démarrent tout au long de l'année dans nos différentes antennes partout en Belgique.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez entre 18 et 25 ans et souhaitez vous informer sur le Service Citoyen, n'hésitez pas à vous inscrire à une séance d'information sur : <https://mamiission.service-citoyen.be/>. Des séances d'informations ont lieu toute l'année, chaque mardi après-midi, sur place à Charleroi ou en visioconférence.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux « *Service Citoyen Hainaut* » sur les pages Facebook, Instagram et TikTok.





forem



Ville de FONTAINE-L'ÉVÊQUE



Foyer Fontainols
société de logement de service public



***Vous voulez
vous former?***

***Vous ne savez
pas où vous
diriger?***

***Nous vous aidons à trouver
votre orientation et votre projet !***

Informations et inscriptions:

Claudio GORI – Médiateur Social
Rue de l'Alouette, 14/51 – 6140 Fontaine-l'Évêque
Tél : 071/54.03.61 – Portable : 0455/13.13.15
Email : rdq_fontaine@villedefontaine.be

AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE PROLOGER

ASBL AGRÉÉE PAR LE GOUVERNEMENT WALLON



Vous êtes à la recherche d'un logement?

Vous êtes propriétaire et souhaitez vous décharger des tracas locatifs?

L'AIS Prologer peut vous aider!

L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus modestes. L'AIS agit comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires et gère le suivi technique et social (rédaction des contrats de bail et enregistrement, état des lieux).

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs ainsi que l'exonération du précompte immobilier.

Nous garantissons aux locataires un loyer modéré et un logement en bon état locatif.

✉ : ais.prologer@gmail.com

☎ : 064/43.20.82 (répondeur 7 jours/7)

f : [aisprologer](https://www.facebook.com/aisprologer)

SIÈGE SOCIAL : Rue de Piéton 2 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

COMMUNES COUVERTES : Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Montigny-Le-Tilleul.

INSCRIPTIONS pour les candidats locataires sur rendez-vous

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique, une aide à votre disposition

Le numérique est de plus en plus présent dans nos vies. La pandémie a provoqué pas mal de bouleversements et l'utilisation de l'informatique s'est imposée comme une évidence pour répondre aux différents besoins à distance.

Certaines personnes peuvent se sentir démunies face à l'outil informatique et aux nouvelles technologies, c'est pourquoi Numéric@Fontaine propose des activités variées et encadrées, par le biais d'ateliers collectifs, mais également dans le cadre d'aides individuelles et de plages réservées à l'accès libre.

Des initiations pour adultes y sont organisées (bureautique, Internet, Smartphone, Tablette) et également des animations pour les enfants par le biais du CoderDojo notamment. Pour connaître les différentes dates des ateliers, consultez notre agenda ou notre page <https://numericafontaine.wordpress.com/blog/>



Le CoderDojo présent à la journée ATL

A l'occasion de la journée de l'Accueil Temps Libre qui s'est déroulée le 29 mai dernier au Château Bivort, le CoderDojo a tenu un atelier où il était question de création d'animation avec Scratch et Scratch Junior, de création de dessin Pixelart mais aussi de programmation avec des robots légo. Un atelier web a permis aux ados d'apprendre à créer un site internet. A l'issue de cette journée, nous avons eu le plaisir d'accueillir six nouveaux participants dans notre groupe. Si toi aussi tu es intéressé d'apprendre l'animation ou la programmation et de partager de chouettes moments, n'hésite pas à nous rejoindre à la rentrée. Plus d'infos sur <https://coderdojofontaine.be/>

Un accès libre pour les étudiants

Chaque mercredi, de 12h à 17h, l'espace public numérique propose un accès libre pour les étudiants à la Bibliothèque La Halle aux Livres. Ceux-ci ont accès à du matériel informatique de qualité (ordinateurs, imprimante, scanner), peuvent consulter internet et bénéficier d'aides et conseils pour leurs travaux scolaires. Infos : 071/54.81.98.



Le samedi
19 novembre 2022

Téléthon

Goûter-spectacle
«Ensemble» de 14h à 19h

Salle omnisports, rue de la Fauvette
à 6140 Fontaine-l'Évêque

Soyons solidaires

Organisé à l'occasion du Téléthon Belgique 2022
par la Ville de Fontaine-l'Évêque à l'initiative
du Service de la Personne Handicapée
en collaboration avec les associations
de et pour Personnes Handicapées



Accessible aux personnes
à mobilité réduite

Entrée gratuite
Réservation souhaitée au
071/54.81.34 ou 071/54.81.69

Ed. Resp. : G. GALLIZZO, Bourgmestre

APPEL A CANDIDATURES POUR LE CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES « HANDICAP ET NOUS »

Dans le cadre de la mise en place d'un Conseil Consultatif des personnes handicapées « HANDICAP ET NOUS », L'Échevine de la personne handicapée, Madame Barbara Osselaer souhaite faire un appel aux citoyens.

Le Conseil consultatif a pour but de consulter les citoyens, les associations et les acteurs de terrain sur le territoire de Fontaine-l'Évêque.

Il s'agit d'un lieu d'échanges, d'écoute et de débats visant l'amélioration de la qualité de vie de chacun (problématiques particulières, projets, actions) dans une dynamique de consultation et de co-construction.

Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Madame Sabrina D'Addazio : 071/54.81.34

Par mail : sabrina.daddazio@villedefontaine.be

Par courrier postal : Administration communale – Château Bivort – 6140 Fontaine-l'Évêque



VENEZ PROFITER DE VOTRE ÉTÉ AU CHÂTEAU !

Le 9 août, le Centre culturel vous convie à un nouveau rendez-vous « Théâtre au Château » avec la pièce

« *Musée Haut, Musée bas* »
de Jean-Michel Ribes.

La pièce met en scène une douzaine de personnages, artistes, visiteurs, conservateurs et guides, qui s'éparpillent dans le grand bazar de la culture d'aujourd'hui. Désopilant, léger, subversif.

Le **10 août**, place au Cinéma en plein air avec la projection du film « *Le Jardin secret* ».

A la mort de ses parents, la jeune Mary Lennox, enfant solitaire à l'imagination débordante, quitte l'Inde pour rejoindre la campagne Britannique. Exilée dans le manoir de son oncle, elle fera la rencontre de son cousin Colin, d'un jeune garçon nommé Dickon, de l'adorable chien Fozzie et d'un ingénieur rouge-gorge. Ensemble, ils partageront la découverte d'un jardin magique et merveilleux qui marquera le début d'une aventure et d'une amitié hors du commun...

Le **12 août**, nous vous proposons de rejoindre un Bal aux Lampions avec Philippe Lisson.

Infos et réservations : 0455 / 117 007 -
centre.culturel@bib.villedefontaine.be



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le week-end des 10 et 11 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, le Centre culturel vous propose de découvrir la thématique « Patrimoine et Innovation » qui mettra à l'honneur le site Saint-Vaast avec un accès probable au chantier, une vision des plans de la nouvelle salle des fêtes, des interventions des architectes, une exposition sur l'histoire du site Saint-Vaast et du Point9. Une balade dans les rues de Fontaine-Évêque sera également organisée.

LE RETOUR DE SCÈNE SUR SAMBRE

Une nouvelle équipe a repris les commandes du festival Scène sur Sambre qui se déroulera à l'Abbaye d'Aulne les 26,27 et 28 août prochains.

Parmi la programmation, Mustii, PLK, Charles, Emma Peters et Calumny entre autres composeront une affiche musicale éclectique pour le bonheur des festivaliers.

Tous les détails sur le festival se trouvent sur <https://www.scenesursambre.be/fr>

Des réductions pour les Fontainois

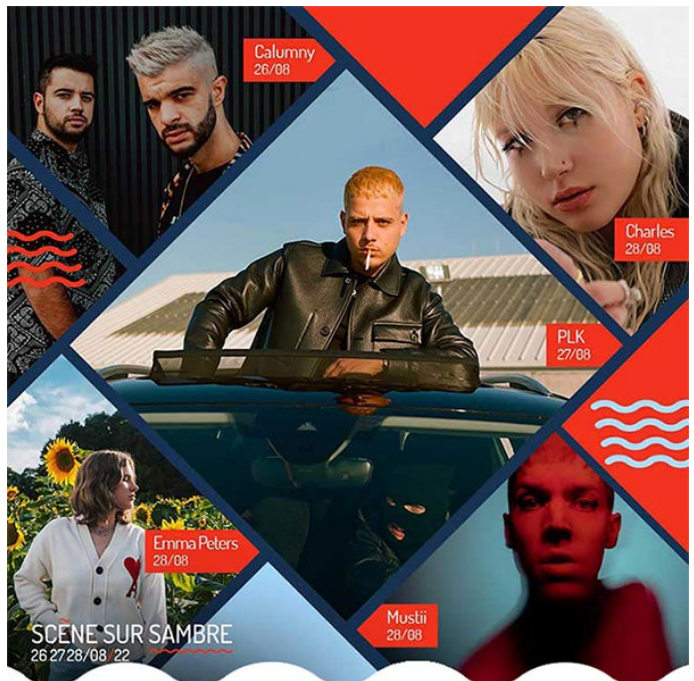
Vous êtes domicilié dans l'entité et vous souhaitez vous rendre sur le festival ?

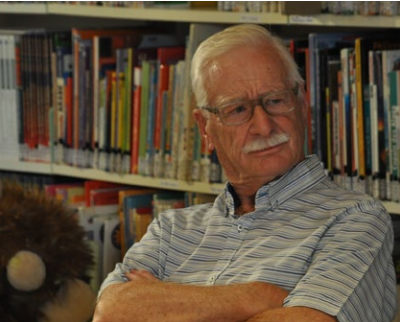
En tant que Fontainois(e), vous bénéficiez d'un code de réduction !

Comment faire pour l'obtenir ? Envoyer votre demande à secretariat1@villedefontaine.be

Il vous sera demandé une copie de votre carte d'identité. Un code est attribué par carte d'identité.

NB : Les citoyens qui souhaitent s'inscrire donnent leur accord tacite pour que leurs coordonnées personnelles soient vérifiées par le service communal à cet effet.





BIBLIOTHÈQUE

Les mercredis 21 mai et 15 juin, le centre culturel en collaboration avec la bibliothèque de Fontaine-l'Évêque rencontrait, en marge de l'exposition « Salut les artistes » et dans un mouvement associé, les auteurs fontainois.

De ces rencontres, on retiendra la belle pluralité des voix et des échanges qui au départ de domaines pour le moins différents ont su harmonieusement se mélanger et trouver un public à l'écoute.

On a ainsi pu écouter et lire dans un premier temps Laurent Dubois, philosophe auteur notamment des « Paradoxes du Temps » et porteur d'une mystique des mathématiques visant à l'unité, Sébastien Guaietta qui sort son premier roman intitulé « La Soirée », un roman policier, et Pascal Feyaerts poète, nouvelliste et artiste qui nous a fait part de son parcours et de ses projets.

Dans un second temps, nous avons découvert « La Soupe aux choux - Le dernier envol » de Thomas Léodet qui nous a livré tout son amour pour Louis de Funès, au travers d'un travail

journalistique fouillé et de qualité, et Sofia Curado qui à travers son livre « Laisse-toi Briller » dévoile sa belle philosophie de vie, où comment imposer le cœur au sein d'une société qui en a oublié le mouvement et néglige la sensibilité. Et enfin, on ne le présente plus, Michel Mairiaux notamment pour son « Dico des Rues » mais pas que, un travail de longue haleine qui sonne comme l'aboutissement d'un parcours qui l'a vu démarrer poète et du fait de son goût de l'autre, s'intéresser de plus en plus à la vie des gens, sachant qu'aujourd'hui vient toujours d'hier.

Nous ne serions pas complets si nous négligions de citer André Libert et ses « Mémoires d'un Confiné », où la prose d'André, toujours aussi vive, vise à exploser les murs et vient à notre rencontre ainsi que Michel Duprez, filamarchois depuis 2007 et poète émérite, auteur notamment de « Langagement d'Orphée » et dernièrement de « Je pense, donc j'y suis ! ». Tous deux excusés pour raisons de santé.

Ouvrages disponibles à la bibliothèque ou en librairie.

PROCHAIN CAFÉ LITTÉRAIRE : LE 16 NOVEMBRE, CHRISTELLE DABOS POUR « LA PASSE-MIROIR »

La bibliothèque de Fontaine-l'Évêque vous accueille cet été selon l'horaire suivant :

lundi de 13h00 à 17h30

mercredi de 8h30 à 17h30

jeudi de 13h00 à 17h30

+ les 1^{er} samedis du mois :

samedis 2 juillet et 6 août de 8h30 à 12h30

Afin de profiter pleinement des beaux jours, transats et parasol vous attendent pour une petite pause lecture au jardin.

La bibliothèque fermera ses portes du 18 au 23 juillet et du 15 au 20 août.

La bibliothèque de Leernes

sera quant à elle ouverte les 2 premiers mardis de juillet et les 2 premiers d'août de 15h à 17h (soit du 1^{er} au 15 juillet et du 1^{er} au 15 août)



C.H.A.F. A.S.B.L.**CERCLE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE****JOURNÉES DU PATRIMOINE DES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2022****SUR LE THÈME : PATRIMOINE ET INNOVATION.**

L'année avance et il convient d'évoquer les prochaines journées du Patrimoine qui se dérouleront les samedi 10 et dimanche 11 septembre.

Le thème principal est : « **PATRIMOINE ET INNOVATION** ».

Le patrimoine évolue au fil du temps et il a besoin d'être adapté, voire renouvelé sans perdre son âme première.

Nous avons précisément à Fontaine-l'Évêque des exemples de rénovation et de transformation de lieux bien connus : l'ancienne Église Saint Vaast, le bâtiment, actuellement appelé « Point 9 » qui a succédé à deux magasins (Mestdagh et Mika-Shoes), la salle des fêtes promise à une importante rénovation et qui a connu dans le passé plusieurs affectations.

Les journées de cette année, organisées par le Centre Culturel en collaboration

avec notre Cercle, nous feront pénétrer dans cet univers immobilier ou passé, présent et avenir se conjuguent et se conjugueront encore plus pour contribuer à la transformation de notre cité.

Retenez ces dates: 10 et 11 septembre. Un beau programme participatif se prépare avec des visites guidées des différents sites ainsi que du Château Bivort.

Soyez attentifs à sa communication. Vivez d'ici là un bel été !

Christian Daubie
Président

N° D'ENTREPRISE 0899 406 269


**AMITIÉS WALLONNES CATALANES
FONTAINE-L'ÉVÊQUE-ARGELÈS-SUR-MER**


POINT

Nous avons reçu la visite de l'abbé Olivier Nicque d'Argelès-sur-Mer à Fontaine-l'Évêque à l'occasion du week-end de la Pentecôte. Durant son séjour, Monsieur l'abbé a parcouru l'exposition «Salut les Artistes» au Point 9, mais aussi l'exposition «Textiles liturgiques anciens». Il a été reçu par les autorités communales au Château Bivort ainsi que par le Doyen Musimar à Eglise Sainte-Vierge de Forchies. Enfin, il a assisté à la Marche de l'Entre Sambre et Meuse de Forchies-la-Marche.

**« OKLM » ET « PAS RIEN À FOOT »**

Un vent de fraîcheur est passé par le terrain de la Maison de Jeunes Case Départ. En effet, si tu souhaites profiter d'un espace *chill*, zen et méditatif, le coin OKLM est le lieu idéal pour se poser ! Pas moins de 15 jeunes se sont investis pour eux-mêmes mais aussi pour les autres, afin d'aménager un lieu agréable pour les beaux jours ! Enrichi de hamacs customisés, de mobiliers en palette, de coussins colorés DIY, d'un brasero permanent ou encore de sièges en tronc d'arbre... Le coin OKLM est The place (to seat) pour se détendre, papoter ou se recentrer sur soi et ses émotions après une journée chamboulée, tout en profitant de la météo estivale.

Si toutefois tu te sens plus dans l'action, un terrain multisports a également été créé par une quinzaine de jeunes : de quoi taper la balle pour des parties de foot improvisées ou lancer un volant en jouant au badminton ! La Maison de Jeunes et son terrain privatif sont donc le lieu privilégié pour passer un agréable moment en compagnie d'autres jeunes et de l'équipe.

Et ce n'est pas tout ! Si les *good vibes* et les bons sons des festivals te font vibrer, sache que le samedi 17 septembre 2022, la Maison de Jeunes organise le **Green Feel Festival**, sur l'espace Nicolas. Les festivités débuteront à 14h et se clôtureront vers 23h. Le **Green Feel Fest'** est un festival éco-citoyen où des stands qui partagent cette philosophie apporteront des solutions concrètes de façon ludique et interactive pour être dans la thématique et tout ce qu'elle regroupe. De plus, des artistes de styles musicaux différents animeront cette journée et mettront le feu ! Un bar et de quoi se restaurer seront prévus sur place. Sache aussi qu'il est possible pour toi de t'impliquer dans le projet si l'envie, la découverte ou la curiosité t'animent ! Yes, il n'est pas trop tard pour rejoindre la team, à tout moment, et ainsi participer à la création et la mise en place de ce festival unique dans la région !

Infos:

071/52 60 21 – 0477/ 82 31 54

Rue Chaussée 65, 6141 Forchies-la-Marche

<http://www.mjcasedepart.be/>info@mjcasedepart.be

FACTURE IMPAYÉE AUPRÈS DE LA VILLE ?

Pour 2020 et 2021, ce sont exactement 2901 recommandés qui ont été expédiés le 18/03/2022 en raison de retards de paiement que ce soit pour des taxes diverses (eaux usées, déchets,) ou des redevances (dépôts sauvages, accueils, ...).

Plusieurs citoyens ont réagi au mot « *sommation* » utilisé dans les courriers. Reconnaissons que ce terme présente une connotation négative. Cependant, la législation a changé au 1^{er} janvier 2022 et ce terme est devenu obligatoire.

Pour rappel et afin d'éviter tout désagrément, **il importe de prendre note des éléments suivants :**

- Quand un citoyen reçoit une facture de la ville, il est laissé un délai de 2 mois pour payer.
- En cas d'impayé, c'est par recommandé qu'une relance est envoyée au retardataire. La facture est alors majorée de 10 euros (*le coût du recommandé et des frais administratifs*).
- Le paiement doit alors être réglé dans les 30 jours.
- Si la facture reste néanmoins impayée, le dossier est transmis chez le huissier qui procède au recouvrement aux frais du retardataire.

Que peut-on conseiller ?

- Dans tous les cas, même si la personne a des difficultés financières, elle doit prendre contact, de préférence par écrit, avec les services communaux.
- L'absence de démarche va en effet laisser la Ville dans l'ignorance des intentions de la personne et entraîner ipso facto l'application des procédures de recouvrement.
- Si la personne n'est pas d'accord sur l'établissement d'une taxe, si elle estime avoir le droit à une réduction

ou un dégrèvement, si elle pense ne pas pouvoir en régler le montant ou la totalité dans le délai donné, ... dans tous ces cas, il faut lui conseiller de s'adresser en temps utile au service de la Recette afin d'expliquer sa demande ou ses difficultés. Il lui sera précisé une procédure à suivre, la démarche à effectuer, le document à présenter ou encore, il sera proposé de passer un accord avec le Directeur financier pour un échelonnement ou un report de paiement.

Quelle est la position prise par le Collège vu que certains citoyens affirment ne pas avoir reçu la facture initiale ?

- Après un envoi de la facture initiale, la ville va d'abord renvoyer un rappel par courrier ordinaire.
- La commune n'attendra plus trop longtemps pour la relance (*avec la crise sanitaire, 2020 a en effet pris du retard*).
- Informer dans ce CONTACT que le rôle « *déchets ménagers* » sort habituellement aux alentours de juin/juillet et le rôle « *immeubles reliés ou susceptibles d'être reliés au réseau d'égouts* » sort vers octobre/novembre. Soyez donc vigilants si cette taxe ne vous est pas parvenue en fin d'année.

Si un citoyen a un doute ou des questions, qu'il n'hésite pas à prendre contact avec les services de la Ville à l'un des numéros suivants :

Service taxes : 071/54.81.68 ou 071/54.81.92 ou 071/54.81.61

Recette communale : 071/54.81.44 ou 071/54.81.63

Gestion du service taxes/recettes : 071/54.81.40

Une information de Philippe D'Hollander,
Echevin des finances

agenda

■ MJ - Stages d'été à la Maison de Jeunes Case Départ

DU 25 AU 29 JUILLET ET

DU 16 AU 19 AOÛT

Activités manuelles au programme et c'est gratuit !

Gratuit

Contactez-nous au 071/52.60.21

■ 1^{re} Marche

« dégustations italiennes »

DIMANCHE 31 JUILLET

+/- 6 kms avec Roadbook & Quizz pour 4 prix « menus locaux » à la clé !

Départs entre 10h et 11h et retours à l'Adriatique, rue du Pétria 33 (place de la Queue).

Participation : 20 € (10 € pour les - 12 ans) en dégustations de spécialités calabraises, napolitaines, abruzzaises, ... sur 8 étapes. e.

20 € (10 € pour les - 12 ans)

Réservations souhaitées au plus tard le 22 juillet à l'Adriatique ou au 0493/67.97.45
Au retour, ambiance musicale italienne assuré

■ Découverte

des fleurs de Bach

LE JEUDI 14 JUILLET DE 9H À 12H

Découvrons comment mieux soigner notre état émotionnel et nos humeurs au moyen des fleurs de Bach.

Lieu : Maison de la Laïcité de Leernes

18 €

071/507.812 du lundi au vendredi de 8h30

à 12h

espaceseniors.charleroi@solidaris.be

■ Je décide de prendre soin de moi

LE JEUDI 14 JUILLET DE 9H À 12H

Prenons le temps de penser à nous au travers de divers exercices pratiques utilisant des techniques telles que la relaxation, l'autohypnose, ...

Lieu : Maison de la Laïcité de Leernes

18 €

071/507.812 du lundi au vendredi de 8h30

à 12h

espaceseniors.charleroi@solidaris.be

■ Je décore mes pots de fleurs

LES JEUDI 4 ET VENDREDI 5 AOÛT

DE 13H30 À 16H

Nous vous proposons d'apprivoiser la technique du collage de serviettes sur un pot de fleur à décorer selon vos goûts.

Lieu : Maison de la Laïcité de Leernes

18 €

071/507.812 du lundi au vendredi de 8h30

à 12h

espaceseniors.charleroi@solidaris.be

■ Atelier théâtre

LES LUNDI 8, MARDI 9 ET

MERCREDI 10 AOÛT DE 9H30 À 16H

Nous vous proposons trois jours de jeux théâtraux et d'expression dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Lieu : Maison de la Laïcité de Leernes

25 €

071/507.812 du lundi au vendredi de 8h30

à 12h

espaceseniors.charleroi@solidaris.be

AGENDA EPN

Aide Individuelle

Les vendredis 16 et 30 septembre SUR RENDEZ-VOUS

Au Point9 (rue Louis Delattre 9)

Numéric@Fontaine :

Veronique.BenMoussa@villedefontaine.be ou 0478 79 63 29

Coder Dojo

Les 10 septembre, 8 octobre, de 9h à 12h

Numéric@Fontaine :

Veronique.BenMoussa@villedefontaine.be ou 0478 79 63 29

Formations

Les mardis de 9h à 12h Au Point9 (rue Louis Delattre 9)

6, 13 et 20 septembre 2022

Organisation de son ordinateur Trier et organiser ses fichiers

4, 11 et 18 octobre 2022 Utilisation de Facebook

Envoyer des messages, publier sur son mur, liker et partager une publication

Numéric@Fontaine :

Veronique.BenMoussa@villedefontaine.be ou 0478 79 63 29

Ateliers à thème

Les jeudis de 9h à 12h Au Point9 (rue Louis Delattre 9)

8 septembre 2022 :

Voir une émission Sur Auvio, RTLPlay, Youtube,...

22 septembre 2022 itsMe : Facilite l'identification sur Internet : MaSanté.be, la banque en ligne, MyPension, Mes ordonnances,...

Numéric@Fontaine :

Veronique.BenMoussa@villedefontaine.be ou 0478 79 63 29

Ô Belgique, ô Mère chérie



FÊTE NATIONALE

Guinguette **au** château

Mercredi 20 juillet 2022

Soirée **Réveillon de la Fête Nationale**
avec DJ

Jeudi 21 juillet 2022

10 h 30 **Te Deum**

11 h 30 Verre de l'Administration
communale
Musique Guinguette
avec **Michel Ianiri**

20 h 00 **Fernando** chante **Julio Iglesias**

21 h 30 Soirée **Bal National**



CUISINE NON-STOP
MOULES - FRITES
AMÉRICAIN - FRITES



Parvis du château Bivort
Tentes berbères
Ambiance guinguette

Dès 11 heures
Châteaux gonflables



CPAS – Jogging Solidaire

**Courir
Pour
Améliorer
la Santé**

Animations musicales par la MJ

MotherCover

KrakHeads

JNY

DJ TAM

etc

Le samedi 17 septembre

Espace Nicolas à partir de 14h

A destination des usagers du CPAS et enfants défavorisés

En collaboration avec la Maison des Jeunes Case Départ et la Ville de Fontaine-l'Évêque

